

<p align="center">SEMIDE Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau http://www.semide.org</p>		<p align="center">EMWIS Euro-Mediterranean Information System on the know-how in the Water sector http://www.emwis.org</p>
---	---	---

Partenariat Euro-Méditerranéen
Résolutions de la
Réunion des Directeurs Généraux de l'Eau
Madrid, 12-13 novembre 2001

LE REPRESENTANT DE LA COMMISSION EUROPEENNE ET LES DIRECTEURS
GENERAUX DE L'EAU OU LEURS REPRESENTANTS DE L'ALGERIE,
L'ALLEMAGNE, L'AUTRICHE, CHYPRE, L'EGYPTE, L'ESPAGNE, LA FRANCE,
ISRAEL, L'ITALIE, LA JORDANIE, LE LIBAN, LE LUXEMBOURG, MALTE, LE
MAROC, LES PAYS BAS, LE PORTUGAL, LA SUEDE, LA TUNISIE, LA
TURQUIE ET L'AUTORITE PALESTINIENNE,

participants à la réunion du Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau –SEMIDE- de Madrid, 12-13 novembre 2001,

- rappelant l'adoption, en mai 1990, de la déclaration d'Alger, qui a affirmé l'importance d'une stratégie commune pour la gestion de l'eau, et rappelant l'adoption, à Rome en 1992, de la Charte méditerranéenne de l'eau, qui a consacré le principe de coopération régionale et internationale dans le domaine de l'eau;
- soulignant le caractère prioritaire que revêt l'eau dans la déclaration adoptée à Barcelone en novembre 1995 ;
- considérant les principes de la coopération euro-méditerranéenne adoptés lors de la première conférence ministérielle sur l'eau, tenue à Marseille en novembre 1996;
- considérant les recommandations relatives à la gestion de la demande en eau en Méditerranée, formulées par la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) et adoptées à Tunis en novembre 1997 par les parties contractantes de la convention de Barcelone
- considérant les documents établis sous l'égide du Partenariat mondial pour l'eau et du Conseil mondial de l'eau concernant les projets mondiaux et méditerranéens pour l'eau, la population et l'environnement à l'aube du 21ème siècle, à l'occasion du forum mondial de l'eau et de la conférence ministérielle qui a eu lieu en mars 2000 à La Haye;
- considérant que l'eau a été confirmée comme l'un des six secteurs prioritaires de la coopération économique dans la région euro-méditerranéenne lors de la

<p style="text-align: center;">SEMIDE Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau http://www.semide.org</p>		<p style="text-align: center;">EMWIS Euro-Mediterranean Information System on the know-how in the Water sector http://www.emwis.org</p>
--	--	--

conférence des ministres des affaires étrangères tenue à Stuttgart en avril 1999;

- considérant la déclaration de la conférence ministérielle de Turin en octobre 1999 soulignant l'importance du SEMIDE en tant qu'instrument stratégique de l'échange d'information en appui du Plan d'Actions prioritaires pour l'eau .
- ayant pris connaissance du bilan à mi-parcours de la mise en place du SEMIDE au titre de la première phase (prévue sur la période 1999 – 2002), ainsi que de l'étude de viabilité à moyen et long termes,

dans le cadre de la mission qui leur a été confiée par les ministres pour assurer le suivi et l'orientation de la mise en œuvre du Plan d'Actions sont convenus de ce qui suit :

1. Le bilan d'activité de mise en œuvre du SEMIDE, après seulement deux ans (1999 – 2001), est extrêmement positif et montre que cet outil correspond à un besoin réel et à une demande forte de tous les partenaires en conformité avec les décisions arrêtées lors des conférences ministérielles de Marseille en 1996 et Turin en 1999. Les directeurs généraux ou leurs représentants conviennent d'affirmer le caractère durable du SEMIDE qui doit disposer des moyens pour poursuivre son action sur le long terme.
2. Ils conviennent d'arrêter d'ores et déjà un nouveau programme quadriennal couvrant la période 2002-2005, prenant sans discontinuité la suite de la première phase et comportant les dispositions ci-après :
 - a. Poursuivre la mise en œuvre opérationnelle et le renforcement des Points Focaux Nationaux, de l'Unité Technique et le développement des nouvelles activités suivantes :
 - i. Renforcement des PFN par le biais de support technique, d'assistance à la recherche de financements complémentaires et l'attribution de financements directs pour la mise en œuvre de leur système d'information
 - ii. Animation et exploitation des systèmes d'information pour maintenir et améliorer les services offerts par le SEMIDE en fonction de l'actualité et des avancées technologiques
 - iii. Extension et développement de nouveaux services sur la base des attentes des utilisateurs et d'une analyse de leur intérêt par rapport aux coûts de mise en œuvre et des ressources disponibles.
 - iv. Renforcement des moyens de promotion du système par l'Unité Technique et les PFN : marketing électronique , développement de

<p align="center">SEMIDE Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau http://www.semide.org</p>		<p align="center">EMWIS Euro-Mediterranean Information System on the know-how in the Water sector http://www.emwis.org</p>
---	---	---

- supports promotionnels (*newsletter*, présentation multimédia, etc.), participation à des manifestations internationales et nationales, présentation dans les média audio-visuels, préparation de dossiers de presse et d'articles dans la presse spécialisée
- v. Développement d'activités thématiques qui donneront lieu à l'organisation de manifestations et de forum électroniques sur la base de synthèses sur des domaines tels que : 'Culture de l'eau' pour le grand public, gestion intégrée des ressources locales en eau, etc.
 - vi. Diffusion d'informations spécifiques sur le programme MEDA-Eau de l'Union Européenne, afin d'agir comme un système de références et de dialogue entre tous les acteurs concernés du partenariat Euro-méditerranéen, dans un esprit de réseau intranet,
 - vii. Poursuite des contacts établis avec les autres initiatives internationales afin de coordonner, dans la mesure du possible, les activités et le développement d'actions conjointes. Les principales initiatives identifiées sont celles de : l'Institut Méditerranéen de l'Eau, du Global Water Partnership, du Plan Bleu, de MEDSTAT Environnement, du projet WaterNet, du Réseau International des Organismes de Bassin, du Conseil Mondial de l'Eau, de l'Agence Européenne de l'Environnement, du projet Med-Hycos et de l'UNESCO.
- b. Définir les conditions du financement, actuellement estimé à environ 5,200 M€ de ce programme quadriennal 2002-2005, dans la continuité du dispositif et de la structure tels qu'ils ont été mis en place:
- i. Activité de l'UT-SEMIDE, notamment dans ses tâches de coordination régionale, de soutien et d'assistance technique aux PFN et plus généralement aux activités mentionnées ci-dessus,
 - ii. Renforcement du soutien aux pays euro-méditerranéens pour les activités de leur Point Focaux Nationaux .

<p>SEMIDE Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau http://www.semide.org</p>		<p>EMWIS Euro-Mediterranean Information System on the know-how in the Water sector http://www.emwis.org</p>
--	--	--

3. Les Directeurs Généraux ou leurs représentants ont proposé le renouvellement des structures de pilotage du SEMIDE pour une période de 4 ans à compter de juillet 2002 :
 - i. le Comité Directeur sera composé des pays suivants : Algérie, Chypre, Espagne, France, Italie, Jordanie, Malte, Maroc, Autorité Palestinienne. L'Espagne assurera la Présidence du Comité Directeur et Chypre la vice-Présidence. La Turquie exprime une réserve quant à la participation et la Vice-Présidence de Chypre au Comité Directeur.
 - ii. La présidence du Comité de Coordination sera assurée par le Maroc et la Vice-Présidence par Malte
4. Les Directeurs Généraux ou leurs représentants demandent au Président du Comité Directeur de transmettre ces résolutions à la Commission Européenne, aux Ministres de l'Eau et d'en informer le Forum Euro-Méditerranéen sur l' Eau.

Délibéré à Madrid le 13 novembre 2001